

GROUPE AIR FRANCE-KLM

Information financière consolidée intermédiaire (non auditée)

1^{er} janvier 2024 – 31 mars 2024

Établie conformément aux principes de comptabilisation
et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées
par l'Union Européenne

Sommaire

États financiers consolidés	3
Compte de résultat consolidé	3
État du résultat global consolidé	4
Bilan consolidé	5
Variation des capitaux propres consolidés	7
Tableau des flux de trésorerie consolidé	8
Notes aux états financiers consolidés	9

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)

	Notes	2024	2023
Produits des activités ordinaires		6 654	6 329
Charges externes	5	(4 554)	(4 289)
Frais de personnel	6	(2 245)	(2 009)
Impôts et taxes hors impôt sur le résultat		(57)	(55)
Autres produits et charges d'exploitation courants	7	378	310
EBITDA		176	286
Amortissements, dépréciations et provisions	8	(665)	(592)
Résultat d'exploitation courant		(489)	(306)
Cessions de matériels aéronautiques	9	19	5
Autres produits et charges non courants	9	(3)	(3)
Résultat des activités opérationnelles		(473)	(304)
Charges d'intérêts	10	(160)	(158)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	10	92	49
Coût de l'endettement financier net	10	(68)	(109)
Autres produits et charges financiers	10	(110)	35
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		(651)	(378)
Impôt sur le résultat	11	168	41
Résultat net des entreprises intégrées		(483)	(337)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		3	-
Résultat net		(480)	(337)
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		42	7
Résultat net : Propriétaires de la société mère		(522)	(344)
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
■ De base	12	(2,04)	(0,14)
■ Dilué		(2,04)	(0,14)

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État du résultat global consolidé

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)

	2024	2023
Résultat net	(480)	(337)
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures et coût de couverture portée en autres éléments du résultat global	240	(94)
Variation de la juste valeur et coût de couverture transférée en résultat	(40)	(3)
Écart de change résultant de la conversion	4	(1)
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	(55)	25
Total des autres éléments recyclables du résultat global	149	(73)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	18	(1)
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévalués par le résultat global	(4)	(1)
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(2)	(1)
Total des autres éléments non recyclables du résultat global	12	(3)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	161	(76)
RÉSULTAT GLOBAL	(319)	(413)
■ Propriétaires de la société mère	(361)	(420)
■ Participations ne donnant pas le contrôle	42	7

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Bilan consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)

	31 mars 2024	31 décembre 2023
<i>Goodwill</i>	225	224
Immobilisations incorporelles	1 125	1 128
Immobilisations aéronautiques	11 646	11 501
Autres immobilisations corporelles	1 438	1 431
Droits d'utilisation	5 902	5 956
Titres mis en équivalence	134	129
Actifs de retraite	57	45
Autres actifs financiers non courants	1 262	1 262
Actifs financiers dérivés non courants	186	148
Impôts différés	825	698
Autres actifs non courants	305	153
Actif non courant	23 105	22 675
Autres actifs financiers courants	1 276	1 292
Actifs financiers dérivés courants	262	122
Stocks et en-cours	874	853
Créances clients	2 492	2 152
Autres actifs courants	1 192	1 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 449	6 194
Actifs détenus en vue de la vente	83	82
Actif courant	11 628	11 815
TOTAL ACTIF	34 733	34 490

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Bilan consolidé (suite)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	31 mars 2024	31 décembre 2023
Capital		263	263
Primes d'émission et de fusion		7 560	7 560
Actions d'autocontrôle		(25)	(25)
Titres subordonnés à durée indéterminée	13	1 037	1 076
Réserves et résultat		(11 287)	(10 925)
Capitaux propres - Part attribuable aux propriétaires de la société mère		(2 452)	(2 051)
Titres subordonnés à durée indéterminée	13	2 565	2 524
Réserves et résultat		28	27
Capitaux propres - Participations ne donnant pas le contrôle		2 593	2 551
CAPITAUX PROPRES		141	500
Provisions retraite		1 698	1 685
Passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions non courants		3 825	3 805
Passifs financiers non courants	14	6 642	7 538
Dettes de loyers non courantes		3 563	3 581
Passifs financiers dérivés non courants		17	56
Impôts différés		3	—
Autres passifs non courants	16	1 258	1 376
Passif non courant		17 006	18 041
Passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions courants		1 220	1 079
Passifs financiers courants	14	1 961	1 664
Dettes de loyers courantes		868	848
Passifs financiers dérivés courants		46	139
Dettes fournisseurs		2 627	2 447
Titres de transport émis et non utilisés		5 406	3 858
Programme de fidélisation		882	899
Autres passifs courants	16	4 568	5 002
Concours bancaires		8	13
Passif courant		17 586	15 949
TOTAL PASSIF		34 592	33 990
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		34 733	34 490

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Variation des capitaux propres consolidés

	Part attribuable aux propriétaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle			Total	
	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Capitaux propres	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats		Capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>											
31 décembre 2022	2 570 536 136	2 571	5 217	(25)	933	(11 700)	(3 004)	510	14	524	(2 480)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(76)	(76)	-	-	-	(76)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(344)	(344)	-	7	7	(337)
Résultat global	-	-	-	-	-	(420)	(420)	-	7	7	(413)
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	20	-	20	-	-	-	20
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(8)	(16)	(24)	7	(7)	-	(24)
31 mars 2023	2 570 536 136	2 571	5 217	(25)	945	(12 136)	(3 428)	517	14	531	(2 897)
31 décembre 2023	262 769 869	263	7 560	(25)	1 076	(10 925)	(2 051)	2 524	27	2 551	500
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	161	161	-	-	-	161
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(522)	(522)	-	42	42	(480)
Résultat global	-	-	-	-	-	(361)	(361)	-	42	42	(319)
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(39)	(18)	(57)	41	(41)	-	(57)
Impôts sur coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	-	15	15	-	-	-	15
Autres	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1
31 mars 2024	262 769 869	263	7 560	(25)	1 037	(11 287)	(2 452)	2 565	28	2 593	141

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)

	Notes	2024	2023 retraité ⁽¹⁾
Résultat net		(480)	(337)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	8	665	592
Dotations nettes aux provisions financières	10	71	51
Coût de la dette nette	10	68	109
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(19)	(4)
Résultat sur cessions de filiales et participations		(2)	-
Résultats non monétaires sur instruments financiers		4	-
Écart de change non réalisé		12	(48)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(3)	-
Impôts différés		(165)	(39)
Pertes de valeur		-	1
Autres éléments non monétaires		(6)	(27)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement		145	298
(Augmentation)/diminution des stocks		(20)	(28)
(Augmentation)/diminution des créances clients		(331)	(319)
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs		170	141
Augmentation/(diminution) des billets émis non utilisés		1 536	1 477
Variation des autres actifs et autres passifs		(731)	221
Variation du besoin en fonds de roulement		624	1 492
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		769	1 790
Acquisition de filiales et participations avec prise de contrôle, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(1)	(2)
Investissements corporels et incorporels		(654)	(779)
Produits liés à la perte de contrôle de filiales ou à la cession de titres de sociétés non contrôlées		8	-
Produits de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		25	131
Intérêts reçus		86	44
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		(3)	56
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(539)	(550)
Émission de titres subordonnés	13	-	320
Remboursement de titres subordonnés	13	-	(300)
Coupons sur titres subordonnés	13	(57)	(25)
Émission de nouveaux emprunts	14	2	1 323
Remboursement d'emprunts	14	(606)	(2 790)
Paiements de dettes de loyers		(219)	(219)
Nouveaux prêts		(2)	(43)
Remboursement des prêts		10	3
Intérêts payés		(144)	(284)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(1 016)	(2 015)
Effets des variations de change et des reclassements sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		46	(31)
Variation de la trésorerie nette		(740)	(806)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		6 181	6 623
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		5 441	5 817
Impôts sur le résultat (flux provenant de l'exploitation)		(16)	(2)

(1) Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1	Retraitement des comptes 2023	10
Note 2	Événements significatifs	11
Note 3	Règles et méthodes comptables	12
Note 4	Informations sectorielles	12
Note 5	Charges externes	15
Note 6	Frais de personnel et effectifs	15
Note 7	Autres produits et charges d'exploitation courants	16
Note 8	Amortissements, dépréciations et provisions	16
Note 9	Cessions de matériels aéronautiques et autres produits et charges non courants	17
Note 10	Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers	17
Note 11	Impôts	18
Note 12	Résultat net - part du groupe par action	19
Note 13	Titres subordonnés à durée indéterminée	20
Note 14	Passifs financiers	20
Note 15	Indicateurs alternatifs de performance	22
Note 16	Autres passifs	23

NOTE 1 RETRAITEMENT DES COMPTES 2023

Le coût de l'endettement financier net du Groupe Air France-KLM est détaillé en Note 10 "Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers" et comprend principalement les produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts sur passifs financiers, les intérêts sur dettes de loyers et les intérêts intercalaires capitalisés et peuvent revêtir un caractère monétaire ou non-monétaire.

Jusqu'au 31 décembre 2023, le Groupe présentait les éléments monétaires du coût de l'endettement financier net au sein des « flux de trésorerie liés à l'exploitation » dans le tableau des flux de trésorerie consolidé. Ainsi :

- Les éléments non-monétaires du coût de l'endettement financier net étaient neutralisés au sein des « flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement » dans la ligne des « autres éléments non-monétaires » ;
- Les éléments monétaires quant à eux n'étaient pas neutralisés et impactaient donc le « flux de trésorerie liés à l'exploitation » par la contribution de ces éléments au résultat net de la période et à la variation du « besoin en fonds de roulement » pour les intérêts courus non échus.

A compter du 1er janvier 2024, dans une logique de meilleure représentation économique de ses activités et de comparabilité par rapport à d'autres acteurs du transport aérien, le Groupe a décidé de changer sa méthode de présentation conformément à l'option offerte par la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » sur les intérêts financiers et d'ajuster la présentation tel que cela est décrit ci-dessous :

- Le coût de l'endettement financier net est désormais intégralement neutralisé au sein des « flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement » dans une ligne dédiée « Coût de la dette nette » (indépendamment de leur caractère monétaire ou non-monétaire) ;
- Les intérêts payés sont désormais présentés au sein du « flux de trésorerie liés aux opérations de financement » au sein d'une ligne dédiée « intérêts payés » ;
- Les intérêts reçus sont désormais présentés au sein du « flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement » au sein d'une ligne dédiée « intérêts reçus ».

Ce changement de présentation a été appliqué de manière rétrospective permettant la comparabilité des états financiers sur les périodes comparatives conformément à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

Les impacts sur le tableau des flux de trésorerie du 31 mars 2023 s'établissent comme suit :

IMPACTS SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2023 (en millions d'euros)	Tableau de flux de trésorerie publié	Changement de présentation	Tableau de flux de trésorerie retraité
Coût de la dette nette	–	109	109
Autres éléments non monétaires	(136)	109	(27)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement	80	218	298
Variation des autres actifs et autres passifs	199	22	221
Variation du besoin en fonds de roulement	1 470	22	1 492
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION	1 550	240	1 790
Intérêts reçus	–	44	44
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(594)	44	(550)
Intérêts payés	–	(284)	(284)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(1 731)	(284)	(2 015)

Ce changement de présentation n'a pas d'impact sur les autres états financiers primaires du Groupe.

NOTE 2 **ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS**

2.1 Événements significatifs intervenus au cours de la période

Évolution de la coopération commerciale dans le domaine du cargo entre Air France-KLM et CMA CGM

Air France-KLM et CMA CGM ont décidé de mettre fin aux accords signés en mai 2022 à compter du 31 mars 2024, du fait d'un environnement réglementaire contraint sur certains marchés n'ayant pas permis à la coopération de fonctionner de manière optimale.

Air France-KLM et CMA CGM ont ouvert des discussions portant sur les nouveaux termes et conditions d'une relation commerciale dans laquelle chaque groupe opérerait de manière indépendante à compter du 31 mars 2024.

CMA CGM reste un actionnaire de référence d'Air France-KLM. Les parties ont convenu de modifier la clause de *lock-up* des actions détenues par CMA CGM dans le capital d'Air France-KLM, qui sera désormais effective jusqu'au 28 février 2025. CMA CGM a quitté le Conseil d'administration d'Air France-KLM le 31 mars 2024.

Cession de KLM Equipment Services B.V.

Le 1^{er} février 2024, KLM a cédé sa filiale détenue à 100 % KLM Equipment Services B.V. à TCR International N.V. (TCR), une société belge. Le contrat stipule que KLM devient client de TCR pour la maintenance et la location des équipements dédiés aux opérations sols. TCR sera responsable des investissements dans ces mêmes équipements.

Au 31 mars 2024, cette cession s'est traduite par les impacts suivants dans les comptes consolidés du Groupe:

- La reconnaissance d'un produit de cession de 31 millions d'euros au sein du "flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie consolidé (dont 9 millions d'euros liés à la vente des titres de participations et 22 millions d'euros liés à des cessions d'équipements à TCR) ;
- La constatation d'un résultat de cession de 2 millions d'euros au sein des "autres produits et charges non courants" du compte de résultat consolidé (lié à la vente des titres de participation et compte tenu de la valeur nette comptable de KLM Equipment Service B.V. dans les comptes consolidés en date de cession).

Remboursement de 452 millions d'euros d'OCEANE à échéance 2026

Le 25 mars 2024, Air France-KLM a remboursé, à la demande des porteurs d'obligations, 452 millions d'euros sur les 500 millions d'euros d'obligations convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes dont l'échéance est le 25 mars 2026.

Ce montant correspond à 25 246 843 millions d'obligations. Cette option de remboursement anticipé au

25 mars 2024 faisait partie des termes et conditions relatifs à ces obligations.

Les obligations restantes en circulation seront remboursées en mai 2024 (voir 2.2 Événements postérieurs à la clôture).

Au 31 mars 2024, le nombre d'actions potentielles dilutives liées à l'OCEANE 2026 en circulation a, par conséquence, été réduit de 4 966 518 actions à 472 580 actions.

Augmentation de la ligne de crédit renouvelable liée à l'ESG

En avril 2023, Air France-KLM et Air France, co-emprunteurs, ont signé une ligne de crédit renouvelable liée au développement durable d'un montant de 1,2 milliard d'euros. Cette ligne incluait une option d'augmentation en accordéon qui a été exercée sur le premier trimestre 2024 pour un montant de 90 millions d'euros portant ainsi le montant disponible à environ 1,3 milliard d'euros.

Une option d'extension a également été levée en avril 2024 (voir 2.2 Événements postérieurs à la clôture).

2.2 Événements postérieurs à la clôture

Remboursement anticipé d'obligations OCEANE

Suite à l'exercice de l'option de remboursement anticipé par les porteurs d'obligations dans les conditions prévues par le Règlement des OCEANE 2026 (voir 2.1 "Événements significatifs intervenus au cours de la période"), la totalité des obligations en circulation représente désormais moins de 15% du nombre d'OCEANE 2026 émises initialement.

Par conséquent, Air-France KLM procédera au remboursement anticipé de ces obligations dans les conditions prévues par le Règlement desdites OCEANE en vue de leur annulation conformément à la loi. La date de remboursement anticipé a été fixée au 10 mai 2024 à un prix par OCEANE égal au pair (soit 17,92 euros) assorti des intérêts courus de 0,00282 euro.

Extension des lignes de crédit renouvelables liées à l'ESG

La ligne de crédit liée à l'ESG d'Air France-KLM et d'Air France, signée en avril 2023 (voir 2.1 Événements significatifs intervenus au cours de la période) avait une échéance initiale à 2026 et comprenait deux options d'extension d'un an. En avril 2024, une option d'extension d'un an a été levée portant l'échéance à 2027.

En avril 2023, KLM a signé une ligne de crédit renouvelable d'un montant de 1,0 milliard d'euros liée à des indicateurs de performance ESG avec une échéance initiale à 2027 et comprenant deux options d'extension d'un an. Une option d'extension d'un an a été levée portant l'échéance à 2028.

NOTE 3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

L'information financière consolidée intermédiaire au 31 mars 2024 doit être lue en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2023. Elle est établie selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2023, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1er janvier 2024.

Les amendements applicables au Groupe à compter du 1er janvier 2024 sont les suivants :

- amendement à IFRS 16 concernant la méthode d'évaluation d'une opération de cession-bail après la date de transaction avec versement de loyers variables,
- amendement à IAS 1 relatif au classement courant/non courant des passifs assortis de clause restrictive.

Ces amendements n'ont pas d'impacts significatifs pour le groupe.

Enfin, le Groupe entre dans le champ de la législation du modèle Pilier 2 de l'OCDE, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2024. Le Groupe est en cours d'évaluation de l'impact quantitatif et ne s'attend pas à être exposé de manière significative à l'impôt complémentaire.

Les états financiers consolidés trimestriels résumés au 31 mars 2024 ont été revus par le Conseil d'administration le 29 avril 2024.

NOTE 4 INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité (Note 4.1)

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Le Groupe est organisé autour des secteurs suivants :

- **Réseau** : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du Groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le Groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du Groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le Groupe par des compagnies aériennes tierces ;
- **Maintenance** : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde ;
- **Transavia** : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « loisir » de passagers réalisée par Transavia ;
- **Autres** : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le Groupe, non couvertes par les trois autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe ou qui peuvent être alloués de façon raisonnable à ces segments d'activité. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA, au

résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique (Note 4.2)

Activité par zone d'origine des ventes (Note 4.2.1)

Le chiffre d'affaires externe du Groupe par origine des ventes est ventilé en quatre zones géographiques :

- France, dont départements français d'Outre-Mer ;
- Benelux, dont Caraïbes néerlandaises et Surinam ;
- Europe (hors France et Benelux) ;
- Reste du monde.

Activité par zone de destination (Note 4.2.2)

Le chiffre d'affaires externe du transport aérien du Groupe par zones de destination est ventilé en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine ;
- Europe (hors France) et Afrique du Nord ;
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan indien ;
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient ;
- Amérique du Nord, Mexique ;
- Amérique du Sud (hors Mexique) ;
- Asie et Nouvelle Calédonie.

4.1 Informations par secteur d'activité

Période close au 31 mars 2024

<i>(en millions d'euros)</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non-répartis	Total
Chiffre d'affaires total	5 663	1 223	462	70	–	7 418
Chiffre d'affaires intersecteurs	(5)	(693)	(3)	(63)	–	(764)
Chiffre d'affaires externe	5 658	530	459	7	–	6 654
Produits des activités ordinaires	5 658	530	459	7	–	6 654
EBITDA	142	121	(97)	10	–	176
Résultat d'exploitation courant	(356)	28	(166)	5	–	(489)
Résultat des activités opérationnelles	(341)	28	(166)	6	–	(473)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	–	1	–	2	–	3
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	–	–	–	–	(178)	(178)
Impôts	–	–	–	–	168	168
Résultat net	(341)	29	(166)	8	(10)	(480)

Période close au 31 mars 2023

<i>(en millions d'euros)</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non-répartis	Total
Chiffre d'affaires total	5 582	926	378	58	–	6 944
Chiffre d'affaires intersecteurs	(7)	(556)	–	(52)	–	(615)
Chiffre d'affaires externe	5 575	370	378	6	–	6 329
Produits des activités ordinaires	5 575	370	378	6	–	6 329
EBITDA	329	82	(130)	5	–	286
Résultat d'exploitation courant	(149)	15	(172)	–	–	(306)
Résultat des activités opérationnelles	(148)	16	(170)	(2)	–	(304)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	–	1	–	(1)	–	–
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	–	–	–	–	(74)	(74)
Impôts	–	–	–	–	41	41
Résultat net	(148)	17	(170)	(3)	(33)	(337)

4.2 Informations par secteur géographique

4.2.1 Activité par zone d'origine des ventes

CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE PAR ORIGINE DES VENTES

Période close au 31 mars 2024

(en millions d'euros)	France, dont départements français d'outremer	Benelux, dont Caraïbes néerlandaises et Surinam	Europe (hors France et Benelux)	Reste du monde	Total
Transport	1 536	740	1 233	1 887	5 396
Autres recettes ⁽¹⁾	110	66	37	49	262
Total Réseau	1 646	806	1 270	1 936	5 658
Transport	170	242	37	15	464
Autres recettes ⁽¹⁾	(2)	(3)	–	–	(5)
Total Transavia	168	239	37	15	459
Maintenance	283	213	4	30	530
Autres	2	5	–	–	7
TOTAL	2 099	1 263	1 311	1 981	6 654

(1) Cette ligne inclut les indemnités versées aux clients conformément au règlement EU261.

Période close au 31 mars 2023

(en millions d'euros)	France, dont départements français d'outremer	Benelux, dont Caraïbes néerlandaises et Surinam	Europe (hors France et Benelux)	Reste du monde	Total
Transport	1 567	643	1 244	1 875	5 329
Autres recettes ⁽¹⁾	90	61	42	53	246
Total Réseau	1 657	704	1 286	1 928	5 575
Transport	140	195	36	10	381
Autres recettes ⁽¹⁾	(1)	(2)	–	–	(3)
Total Transavia	139	193	36	10	378
Maintenance	180	154	7	29	370
Autres	2	4	–	–	6
TOTAL	1 978	1 055	1 329	1 967	6 329

(1) Cette ligne inclut les indemnités versées aux clients conformément au règlement EU261.

4.2.2 Activité par zone de destination

CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE DU TRANSPORT AÉRIEN PAR DESTINATION

Période close au 31 mars 2024

(en millions d'euros)	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	300	1 154	507	767	1 146	635	887	5 396
Transavia	22	398	–	44	–	–	–	464
TOTAL TRANSPORT	322	1 552	507	811	1 146	635	887	5 860

Période close au 31 mars 2023

(en millions d'euros)	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Réseau	321	1 125	537	808	1 133	683	722	5 329
Transavia	19	320	–	42	–	–	–	381
TOTAL TRANSPORT	340	1 445	537	850	1 133	683	722	5 710

NOTE 5 CHARGES EXTERNES

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023
Carburant avions	1 628	1 760
Carburant d'aviation durable	46	20
Quotas de CO ₂	62	32
Affrètements aériens	123	90
Redevances aériennes	453	413
Commissariat	202	186
Achat d'assistance en escale	464	426
Achats et consommations d'entretien aéronautique	808	648
Frais commerciaux et de distribution	278	257
Autres frais	490	457
TOTAL	4 554	4 289

Une partie des charges externes (notamment les coûts de carburant avions, achats et consommations d'entretien aéronautique) est soumise à la variation du cours du

dollar US. Les couvertures associées sont présentées en Note 7 « Autres produits et charges d'exploitation courants ».

NOTE 6 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023
Salaires et traitements	1 591	1 384
Autres charges sociales	285	254
Charges de retraite à cotisations définies	223	200
Charges de retraite à prestations définies	38	33
Coûts du personnel intérimaire	68	54
Charge d'intéressement et de participation	9	57
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	1	–
Autres	30	27
TOTAL	2 245	2 009

Charges de retraite à cotisations définies

Le Groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de retraite du personnel navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'État, il est comptabilisé en tant

que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

EFFECTIFS MOYENS DE LA PÉRIODE

Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	2024	2023
Pilotes	8 837	8 367
Personnel navigant commercial	21 719	21 087
Personnel au sol	46 010	44 232
Personnel intérimaire	2 454	2 096
TOTAL	79 020	75 782

NOTE 7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS**Période du 1^{er} janvier au 31 mars***(en millions d'euros)*

	2024	2023
Production capitalisée	367	281
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(15)	(4)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	15	25
Autres	11	8
TOTAL	378	310

NOTE 8 AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS**Période du 1^{er} janvier au 31 mars***(en millions d'euros)*

	2024	2023
AMORTISSEMENTS		
Immobilisations incorporelles	41	40
Immobilisations aéronautiques	285	269
Autres immobilisations corporelles	46	44
Droits d'utilisation	297	297
Sous total	669	650
DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS		
Créances	(3)	(3)
Provisions	(1)	(55)
Sous total	(4)	(58)
TOTAL	665	592

En 2023, les variations des provisions s'expliquaient principalement par des reprises liées à des restitutions d'avions.

NOTE 9 CESSIONS DE MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023
Cession-bail	–	4
Autres cessions aéronautiques	19	1
Cessions de matériels aéronautiques	19	5
Autres produits et charges non courants	(3)	(3)

Période close au 31 mars 2024

Autres cessions aéronautiques

L'impact des autres cessions aéronautiques s'explique essentiellement par une opération de refinancement réalisée sur un B777 chez KLM pour 16 millions d'euros et la cession d'un moteur par Martinair ayant généré un produit de 2 millions d'euros.

Période close au 31 mars 2023

Cessions de matériels aéronautiques

L'impact des cessions-bail sur avions (« sales and leaseback ») s'était traduit par un produit de 4 millions d'euros en compte de résultat et un produit de cession en tableau des flux de trésorerie de 119 millions d'euros au 31 mars 2023.

NOTE 10 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023
Produits des valeurs mobilières de placement	39	27
Autres produits financiers	53	22
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	92	49
Intérêts sur passifs financiers	(98)	(195)
Intérêts sur dettes de loyers	(71)	(69)
Intérêts intercalaires capitalisés	12	10
Autres éléments non monétaires	(8)	95
Autres charges financières	5	1
Charges d'intérêts	(160)	(158)
Coût de l'endettement financier net	(68)	(109)
Résultat de change	(21)	87
Instruments financiers	(4)	–
Dotation nette aux provisions	(1)	(4)
Désactualisation des provisions	(70)	(48)
Autres	(14)	–
Autres produits et charges financiers	(110)	35
TOTAL	(178)	(74)

Coût de l'endettement financier net

Les produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie sont principalement constitués des produits d'intérêts des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers ainsi que du résultat net sur cessions de valeurs mobilières de placement.

En mars 2023, le prêt garanti par l'État français a été remboursé en totalité générant un impact net positif de 10 millions d'euros en résultat financier. Il se composait d'une charge de (96) millions d'euros au titre de la garantie due contractuellement, comptabilisée dans la ligne des « Intérêts sur passifs financiers » et d'un produit 106 millions d'euros, lié à l'application de la méthodologie du coût amorti au taux d'intérêt effectif, comptabilisé dans la ligne « Autres éléments non monétaires ».

Résultat de change

Au 31 mars 2024, le résultat de change inclut une perte de change latent de (12) millions d'euros composé principalement :

- d'une perte de (74) millions d'euros sur les passifs et provisions de restitution des avions loués en dollar US ;

- d'un gain de 61 millions d'euros sur la dette nette dont un gain de 29 millions d'euros au titre du yen japonais et un gain de 22 millions d'euros au titre du franc suisse ;

Au 31 mars 2023, le résultat de change incluait principalement un gain de change latent de 48 millions d'euros composé principalement :

- d'un gain de 64 millions d'euros sur les passifs et provisions de restitution des avions loués en dollar US ;
- et d'une perte de (5) millions d'euros sur la dette nette dont une perte de (22) millions d'euros au titre du dollar US et d'un gain de 20 millions d'euros au titre du yen japonais.

Désactualisation des provisions

Le taux utilisé pour désactualiser les passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions non courants s'élève à 7,3 % en 2024 contre 5,5 % en 2023.

NOTE 11 IMPÔTS

La charge d'impôts aux bornes du Groupe est la suivante :

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)

	2024	2023
(Charge)/Produit total d'impôt au compte de résultat	168	41
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	(42)	24

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)

	2024
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(651)
(Charge)/Produit total d'impôt au compte de résultat	168
Taux d'impôt effectif	26 %

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%, est entré en application en France à compter de l'exercice 2024. Le Groupe est en cours d'évaluation de l'impact quantitatif et ne s'attend pas à être exposé de manière significative à l'impôt complémentaire.

NOTE 12 **RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION**

RÉSULTATS RETENUS POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023
Résultat net – part du groupe	(522)	(344)
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée - net de l'effet impôt	(13)	(16)
Résultat net de base – part du groupe	(535)	(360)

RÉSULTATS RETENUS POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023
Résultat net de base – part du groupe	(535)	(360)
Résultat net – part du groupe (retenu pour le calcul du résultat dilué par action)	(535)	(360)

RAPPROCHEMENT DU NOMBRE D' ACTIONS UTILISÉ POUR LE CALCUL DES RÉSULTATS PAR ACTION

Période du 1^{er} janvier au 31 mars

	2024	2023
Nombre moyen pondéré :		
■ d'actions ordinaires émises	262 769 869	2 570 536 136
■ d'actions propres achetées dans le cadre des plans d'options d'achat et autres actions propres achetées	(143 608)	(1 208 005)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	262 626 261	2 569 328 131
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	262 626 261	2 569 328 131

Pour rappel, Air France-KLM avait réalisé en août 2023 une opération de regroupement de la totalité des actions de la Société en circulation et la constatation concomitante d'une réduction de capital par réduction de la valeur nominale de chaque action et en décembre 2023 une augmentation de capital dans le contexte de l'opération d'actionnariat salarié "Ensemble pour l'avenir", ayant impacté le nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre 2023.

Au 31 mars 2024 et suite au remboursement de 452 millions d'euros d'OCEANE réalisé le 25 mars 2024 (se référer à la Note 2.1 "Événements significatifs intervenus au cours de la période"), le nombre d'actions potentielles dilutives liées à l'OCEANE 2026 en circulation a été réduit de 4 966 518 actions à 472 580 actions.

La nombre d'actions potentiellement dilutives liées aux obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes s'établit toujours à 19 996 070 actions.

La conversion potentielle de ces deux instruments et ces effets sur le résultat n'ont en revanche pas été pris en compte au 31 mars 2024 (tout comme au 31 mars 2023). En effet, les actions ordinaires potentielles en découlant n'auraient pas eu pour effet d'augmenter la perte par action.

Au 31 mars 2024, compte tenu des éléments présentés ci-dessus, le résultat net de base par action ressort à (2,04) euros et le résultat net dilué par action ressort à (2,04) euros.

NOTE 13 TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE

		31 décembre 2023		Rembour- sement Nominal	Émission Nominal	Variation monétaire - Coupons	Variation non monétaire	31 mars 2024
		Nominal	Coupons					
<i>(en millions d'euros)</i>								
Titres Super Subordonnés 2023	Nominal	727		-	-	-	-	727
	Coupons	42		-	-	(52)	13	3
Obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes	Nominal	305		-	-	-	-	305
	Coupons	2		-	-	(5)	5	2
TOTAL TITRES SUBORDONNÉS A DURÉE INDÉTERMINÉE - PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		1 076		-	-	(57)	18	1 037
Titres Super Subordonnés 2022	Nominal	497		-	-	-	-	497
	Coupons	13		-	-	-	7	20
Titres Super Subordonnés Juillet 2023	Nominal	498		-	-	-	-	498
	Coupons	15		-	-	-	9	24
Titres Super Subordonnés Novembre 2023	Nominal	1 493		-	-	-	-	1 493
	Coupons	8		-	-	-	25	33
TOTAL TITRES SUBORDONNÉS - PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		2 524		-	-	-	41	2 565
Total des flux de trésorerie				-	-	(57)		

NOTE 14 PASSIFS FINANCIERS

	31 mars 2024			31 décembre 2023		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Emprunt subordonné à durée indéterminée en yens	122	-	122	128	-	128
Emprunt subordonné à durée indéterminée en francs suisses	384	-	384	405	-	405
OCEANE (emprunts obligataires convertibles)	-	48	48	-	498	498
Obligations liées au développement durable	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
Autres emprunts obligataires	634	1 050	1 684	1 381	300	1 681
Dettes de location avec option d'achat avantageuse	3 374	392	3 766	3 475	418	3 893
Autres emprunts	1 127	332	1 459	1 148	330	1 478
Intérêts courus non échus	1	139	140	1	118	119
TOTAL - PASSIFS FINANCIERS	6 642	1 961	8 603	7 538	1 664	9 202

VARIATION DU PASSIF FINANCIER

(en millions d'euros)	31 décembre 2023	Émission de nouveaux emprunts	Remboursement des emprunts	Variation de la conversion	Autres	31 mars 2024
Emprunts à durée indéterminée en yens et francs suisses	533	-	-	(27)	-	506
OCEANE (emprunts obligataires convertibles) ⁽¹⁾	498	-	(452)	-	2	48
Obligations liées au développement durable	1 000	-	-	-	-	1 000
Autres emprunts obligataires	1 681	-	-	3	-	1 684
Dettes de location avec option d'achat avantageuse	3 893	-	(128)	(14)	15	3 766
Autres emprunts	1 478	2	(26)	1	4	1 459
Intérêts courus non échus	119	-	-	(1)	22	140
TOTAL	9 202	2	(606)	(38)	43	8 603

(1) Le 25 mars 2024, Air France-KLM a remboursé, à la demande des porteurs d'obligations, 452 millions d'euros sur les 500 millions d'euros d'obligations convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes (Voir Note 2.1 "Événements significatifs intervenus au cours de la période").

Analyse par échéance

Les échéances des passifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Échéances en		
Fin d'année N	997	—
N+1	1 643	1 664
N+2	1 757	1 548
N+3	567	1 748
N+4	923	572
Au delà de 4 ans	2 716	3 670
TOTAL	8 603	9 202

Les emprunts subordonnés de KLM à durée indéterminée en francs suisses et en yens japonais sont inclus dans la ligne "au-delà de 4 ans".

Lignes de crédit

Le 18 avril 2023, Air France-KLM, Air France et KLM ont signé deux lignes de crédit renouvelables liées au développement durable avec un regroupement d'institutions financières internationales, pour un montant total de 2,2 milliards d'euros.

Pour chaque ligne de crédit, un ensemble d'indicateurs de performance en matière de développement durable a été intégré au coût de financement. Ceux-ci sont conformes à l'engagement d'Air France-KLM et de ses compagnies aériennes en faveur du développement durable et d'une décarbonation progressive de leurs activités. Les deux lignes de crédit comprennent un mécanisme d'ajustement de la marge de crédit (à la hausse ou à la baisse) conditionné par l'atteinte de chacun de ces indicateurs de performance (la réduction des émissions unitaires de CO₂, l'augmentation de la part du carburant d'aviation durable, entre autres).

Air France-KLM et Air France

Air France-KLM et Air France, en qualité de co-emprunteurs, ont signé une ligne de crédit liée au développement durable de 1,2 milliard d'euros.

Cette nouvelle ligne de crédit, dont l'échéance initiale est fixée à 2026, est assortie de deux options d'extension d'un an.

En mars 2024, Air France-KLM et Air France ont exercé une option d'augmentation en accordéon pour un montant de 90 millions d'euros portant ainsi le montant disponible à environ 1,3 milliard d'euros.

KLM

KLM a signé une ligne de crédit de 1 milliard d'euros indexée sur des indicateurs de performance ESG (« Environmental, Social and Governance »).

Cette nouvelle ligne de crédit, dont l'échéance initiale est fixée à 2027, est assortie de deux options d'extension d'un an.

Le montant total disponible pour le Groupe au 31 mars 2024 s'élève à 2,4 milliards d'euros.

Ces deux lignes de crédit ont fait l'objet d'une levée d'option d'extension (voir note 2.2 Événements postérieurs à la clôture).

NOTE 15 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

15.1 Flux de trésorerie libre d'exploitation

Le calcul des flux de trésorerie libre d'exploitation, construit à partir du tableau des flux de trésorerie, se décompose ainsi:

Période du 1er janvier au 31 mars

(en millions d'euros)	2024	2023 retraité ⁽¹⁾
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	769	1 790
Investissements corporels et incorporels	(654)	(779)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	25	131
Flux de trésorerie libre d'exploitation	140	1 142
Paiements exceptionnels réalisés/(reçus) ⁽²⁾	730	52
Intérêts payés et reçus	(58)	(240)
Paiements de dettes de loyers	(219)	(219)
Flux de trésorerie récurrent libre d'exploitation ajusté	593	735

(1) Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Les paiements exceptionnels réalisés/(reçus), retraités du flux de trésorerie libre d'exploitation pour le calcul du flux de trésorerie récurrent libre d'exploitation ajusté, correspondent au remboursement des charges sociales, des cotisations retraites et des taxes sur salaires différés dans le cadre du Covid.

15.2 Dette nette

(en millions d'euros)	Notes	31 mars 2024	31 décembre 2023
Passifs financiers courants et non courants	14	8 603	9 202
Dettes de loyers courantes et non courantes		4 431	4 429
Intérêts courus non échus		(159)	(138)
Dépôts relatifs aux passifs financiers		(106)	(107)
Dépôts relatifs aux dettes de loyers		(103)	(100)
Impact des dérivés devise/dettes		(18)	(1)
Passifs financiers (I)		12 648	13 285
Trésorerie et équivalent trésorerie		5 449	6 194
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois		1 070	1 097
Obligations		983	966
Concours bancaires courant		(8)	(13)
Liquidités nettes (II)		7 494	8 244
DETTE NETTE (I-II)		5 154	5 041

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 mars 2024
Dettes nettes à l'ouverture		5 041
Flux de trésorerie libre d'exploitation		(140)
Intérêts financiers payés et reçus		58
Coupons payés sur titres subordonnés et sur obligations subordonnées à durée indéterminée convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables contre des actions existantes	13	57
Nouveaux/modifications contrats de location		156
Effet du change latent sur la dette de loyer avion enregistrée en résultat global		50
Effet des dérivés sur la dette nette		(17)
Variation de la conversion en résultat		(48)
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE		3
Autres variations non monétaires de la dette nette		(6)
DETTE NETTE À LA CLÔTURE		5 154

NOTE 16 AUTRES PASSIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Dettes fiscales (y compris impôt société)	365	581	412	637
Taxes aériennes	1 098	–	908	–
Dettes sociales	1 421	529	1 991	597
Passifs sur immobilisations	42	8	56	7
Produits constatés d'avance	932	30	919	32
Avances et acomptes reçus	470	–	464	–
Dettes diverses	240	110	252	103
TOTAL	4 568	1 258	5 002	1 376

Les produits constatés d'avance sont principalement liés aux contrats de l'activité Maintenance.